Greater | Grand Sudbury
www.grandsudbury.ca

ma ville

Hiver 2011

Publié par la Ville du Grand Sudbury et livré à tous les foyers dans le Grand Sudbury.

Message de la mairesse

Souhaitons la bienvenue à 2011 !

Ce sera sans doute pour le Grand Sudbury une année excitante et encourageante. Personnellement, je la vois comme un nouveau départ, une occasion de méditer les leçons du passé et de se résoudre à faire mieux.

Depuis que j'ai prêté mon serment de mairesse le 1er décembre, j'ai eu le plaisir de rencontrer des membres les plus divers de notre communauté et j'ai été impressionnée par leur passion et leur dévouement incroyables lorsqu'il s'agit de vouloir le meilleur avenir possible pour notre ville.

Le thème commun que j'entends dans les propos des gens de cette ville, c'est qu'on s'attend à plus – on nous demande de hausser la barre. Voilà le mandat que mes collègues au conseil municipal et moi-même allons nous appliquer à réaliser chaque jour. Avec le personnel municipal, nous nous efforcerons de tirer le meilleur rendement possible de vos impôts et de rendre cette ville plus attrayante pour les entreprises afin d'assurer la croissance et de créer de nouveaux emplois.

Je m'inspire sans cesse de l'exemple de mes parents et mes grands-parents qui travaillaient de longues heures pour s'assurer que leurs enfants vivent dignement. En moi s'est enracinée la croyance qu'on peut bâtir une communauté forte et en santé en se ralliant autour un d'un but commun. Le rôle que vous pouvez jouer pour renforcer notre communauté commence par un appel téléphonique ou un courriel à votre conseillère ou conseiller municipal pour lui offrir vos suggestions en vue d'améliorer notre ville.

Le Grand Sudbury est une communauté formidable où des personnes et des organisations réussissent et prospèrent. Cette année sera celle où nous commencerons à raconter nos histoires de succès au reste de l'Ontario et du Canada. Je m'attends à travailler fort pour vous et avec vous alors que nous nous appliquons à faire de notre ville une histoire de succès à l'échelle nationale.

Je sais, comme vous le savez tous, que nous sommes capables de grandes choses.

À vous et à votre famille, je souhaite la santé et la prospérité en cette nouvelle année.

La mairesse,

Marianne Matichuk

De gauche à droite (arrière) : André Rivest , Jacques Barbeau, Joe Cimino, Fabio Belli, Dave Kilgour, Doug Craig, De gauche à droite (avant) : Terry Kett, Frances Caldarelli, Evelyn Dutrisac, Mairesse, Marianne Matichuk, Joscelyne Landry-Altmann, Ron Dupuis, Claude Berthiaume

Honorez un bénévole communautaire : proposez sa candidature pour un prix civique

Rendez hommage au bon travail des héros méconnus de votre communauté en proposant la candidature d'une personne ou d'un groupe au prix civique des bénévoles du Grand Sudbury. Ces prix annuels récompensent des personnes ou des groupes pour leur service méritoire, leur don de soi, leurs efforts personnels ou leur engagement exemplaire envers le développement communautaire dans la Ville du Grand Sudbury.

La date limite de la mise en candidature est le vendredi 18 février 2011. Pour en savoir plus, veuillez consulter le www.grandsudbury.ca, écrire à sherri.moroso@grandsudbury.ca ou téléphoner au 705-674-4455 poste 2449.

Réunions

Conseil municipal :
Les 9 et 23 février
Les 9 et 30 mars
Les 13 et 27 avril
Les 11 et 25 mai
Les réunions du Conseil municipal débutent à 18 h.

Comité des politiques :
Le 16 février
Le 23 mars
Le 20 avril
Le 18 mai
Les réunions du Comité des politiques débutent à 18 h.

Le Comité de planification :
Le 1er et 15 février
Le 1er et 22 mars
Les 5 et 19 avril
Les 3 et 17 mai
Les réunions du Comité de planification débutent à 17 h 30.

Impliquez-vous

On encourage les citoyens à jouer un rôle actif sur la scène de leur gouvernement local. Les réunions sont ouvertes au public et se déroulent dans la Salle du Conseil à la Place Tom Davies au 200 rue Brady, Sudbury. Les réunions du Conseil ainsi que celles du Comité des politiques sont diffusées sur la chaîne de télévision EastLink.

La Salle du Conseil est accessible pour les fauteuils roulants. Si vous avez besoin d'un appareil auditif, veuillez communiquer avec le bureau du greffier municipal avant la réunion. Composez le 705-674-4455 poste 2471. Appareil de télécommunications pour sourds (ATS) : (705) 688-3919.

Les ordres du jour et les rapports connexes sont affichés sur le site Web www.grandsudbury.ca le vendredi avant la rencontre.

Le Conseil municipal pour la Ville du Grand Sudbury

Mandat : 1er décembre 2010 au 30 novembre 2014

Marianne Matichuk – Mairesse
mairesse@grandsudbury.ca

705-674-4455, poste 2514

Joe Cimino – Quartier 1
joe.cimino@grandsudbury.ca

705-522-0404
West End, Gatchell, Copper Park, Robinson, Moonglo, à l'ouest de la rue Regent et au sud de la rue Ontario

Jacques Barbeau - Quartier 2
jacques.barbeau@grandsudbury.ca

705-692-5966
Lively, Naughton, Whitefish, Copper Cliff et Worthington

Claude Berthiaume - Quartier 3
claude.berthiaume@grandsudbury.ca

705-855-9433
Chelmsford, Onaping, Dowling et Levack

Evelyn Dutrisac - Quartier 4
evelyn.dutrisac@grandsudbury.ca

705-855-3929
Azilda, Elm Ouest et Donovan

Ron Dupuis - Quartier 5
ron.dupuis@grandsudbury.ca

705-897-6410
Val Caron, Blezard Valley, Cambrian Heights, McCrea Heights, Guilletville et secteur Notre Dame Lasalle à l'ouest de la rue Rideau

André Rivest - Quartier 6
andre.rivest@grandsudbury.ca

705-969-1597
Val Thérèse et Hanmer

Dave Kilgour - Quartier 7
dave.kilgour@grandsudbury.ca

705-665-6594
Garson, Falconbridge, Capreol et Skead

Fabio Belli - Quartier 8
fabio.belli@grandsudbury.ca

705-586-3634
Nouveau Sudbury (à l'est du chemin Barry Downe)

Doug Craig - Quartier 9
doug.craig@grandsudbury.ca

705-523-1987
Coniston, Wahnapitae, Wanup et le Sud de la ville (canton de Broder)

Frances Caldarelli - Quartier 10
frances.caldarelli@grandsudbury.ca

705-671-2224
Lockerby, Lo-Ellen, secteur de l'université, Kingsmount, le Parc Bell et le centre-ville (au sud de la rue Elm)

Terry Kett - Quartier 11
terry.kett@grandsudbury.ca

705-566-3755
Minnow Lake et le Nouveau Sudbury (à l'ouest du chemin Barry Downe, à l'est de la rue Arthur, au sud du boulevard Lasalle

Joscelyne Landry-Altmann - Quartier 12
joscelyne.landry-altmann@grandsudbury.ca

705-674-1212
Centre-ville, (au nord de la rue Elm), le Moulin à fleur, le Nouveau Sudbury (à l'est de la rue Rideau, à l'ouest du chemin Barry Downe et au nord du boulevard Lasalle Boulevard) et le secteur Kingsway-Bancroft.

Conseils et comités

Maire-adjoint : Joscelyne Landry-Altmann, Ron Dupuis

Comité des politiques : Claude Berthiaume (présidence), Jacques Barbeau (vice-présidence) et tous les membres du Conseil

Comité des finances : Terry Kett (présidence), Frances Caldarelli (vice-présidence) et tous les membres du Conseil

Comité de planification : Dave Kilgour (présidence), André Rivest (vice-présidence), Fabio Belli, Doug Craig, Evelyn Dutrisac

Comité d'audition : Jacques Barbeau (présidence), Joe Cimino (vice-présidence), Terry Kett, André Rivest, Frances Caldarelli

Tribunal de révision : Evelyn Dutrisac (présidence), Terry Kett (vice-présidence), Frances Caldarelli

Commission des services policiers du Grand Sudbury : Ron Dupuis, Evelyn Dutrisac

Office de protection de la nature du district du Nickel : Joe Cimino, Jacques Barbeau, Evelyn Dutrisac, Joscelyne Landry-Altmann

Conseil de santé de Sudbury et du district : Ron Dupuis, Fabio Belli, Evelyn Dutrisac, Claude Berthiaume

Société de logement du Grand Sudbury : Ron Dupuis, Joe Cimino

Conseil de gestion du Manoir des pionniers : Jacques Barbeau, Frances Caldarelli, Ron Dupuis

Conseil de la Bibliothèque du Grand Sudbury : Joe Cimino, Doug Craig

Comité Ad Hoc de vérification : Marianne Matichuk, Evelyn Dutrisac, Terry Kett, Frances Caldarelli, Claude Berthiaume, Joscelyne Landry-Altmann

Conseil d'administration de la Société de développement communautaire de l'Aéroport de Sudbury : Frances Caldarelli, Dave Kilgour

Société du développement du Grand Sudbury : Marianne Matichuk, Fabio Belli, Dave Kilgour

Services publics du Grand Sudbury Board : Marianne Matichuk, Jacques Barbeau, Frances Caldarelli

Pour une description du rôle et des responsabilités des Conseils et des comités du Conseil, visitez le site www.grandsudbury.ca mot clé : comités 2011.

Sachez réagir à une panne d'électricité

La pluie verglaçante ou la neige abondante peuvent abîmer les lignes électriques et provoquer des pannes de courant sur quelques heures, voire plusieurs jours. Votre famille est-elle prête à cette éventualité cet hiver?

Trouvez la raison de la panne :

Vérifiez si la panne touche seulement votre domicile. Si vos voisins ont toujours l'électricité, vérifiez votre disjoncteur ou vos fusibles. Si là n'est pas la raison de la panne, vérifiez visuellement l'état des fils électriques qui alimentent votre domicile. S'ils semblent endommagés ou s'ils sont tombés, ne vous en approchez pas et avertissez votre fournisseur d'électricité : Hydro du Grand Sudbury au 705-675-7536 ou Hydro One au 1-800-434-1235.

Coupez le courant à vos outils et appareils ménagers et baissez le thermostat :

Les outils et les appareils ménagers qui étaient en marche le seront à nouveau quand l'électricité reviendra. Fermez-les pour éviter les blessures, les dommages ou le feu. Laissez une seule lampe allumée pour pouvoir constater que le courant est rétabli. Protégez les appareils électroniques sensibles à l'aide d'une barre multiprise à limiteur de surtension.

Protégez vos aliments :

N'ouvrez pas votre congélateur ou votre réfrigérateur à moins que ce soit absolument nécessaire. Les aliments resteront congelés de 24 à 36 heures dans un congélateur bien rempli si la porte reste fermée. Respectez la règle de la sécurité alimentaire : « si vous doutez, jetez! »

Conservez la chaleur :

Souvenez-vous que même par temps très froid, une maison dont les portes et les fenêtres sont fermées ne se refroidira pas trop désagréablement avant plusieurs heures. Si vous avez un appareil de chauffage d'appoint, allumez-le avant que la maison ne devienne trop froide. Si cet appareil doit être ventilé par la cheminée qui sert à votre système de chauffage, débranchez celui-ci avant d'ouvrir le tuyau de cheminée.

Prudence avec le feu :

N'utilisez pas à l'intérieur un barbecue au charbon ou au gaz, un réchaud de camping ou un générateur portatif, car ils émettent du monoxyde de carbone. Ce gaz est incolore et inodore, donc il pourrait nuire à votre santé ou même causer la mort avant même que vous constatiez sa présence. Si vous allumez des bougies, utilisez un bougeoir approprié. Ne laissez jamais une bougie allumée sans surveillance. Utilisez votre radio à piles pour surveiller les nouvelles locales.

Prudence avec un générateur :

Lisez le manuel d'instructions attentivement. Il contient des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire et l'entretien du générateur. Le branchement du générateur au panneau électrique doit être fait par une électricienne ou un électricien agréé et au moyen d'équipements approuvés. Ne faites pas fonctionner le générateur à l'intérieur d'une maison ou d'un garage aux portes fermées. Les gaz d'échappement sont nocifs. Ne remplissez pas le réservoir d'essence pendant que le générateur est en marche. Ayez un extincteur d'incendie à portée de la main.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de préparer votre famille à réagir aux urgences, veuillez consulter le www.grandsudbury.ca ou le Centre de services aux citoyens dans les communautés suivantes : Capreol, Chelmsford, Dowling, Garson, Hanmer, Lively et Sudbury.

Les RAC : Vos Réseaux d'action communautaire

Les Réseaux d'action communautaires (RAC) réunissent des personnes qui ont leur quartier à cœur. Les RAC aident à définir les besoins de la communauté et à établir des collaborations productives entre les résidents, le conseil municipal du Grand Sudbury et le personnel municipal. L'action communautaire crée des communautés saines, fortes et dynamiques.

Renseignez-vous au sujet d'un Réseau d'action communautaire près de chez vous.

Azilda	Jon Bisson : 705-919-3162 www.azilda.ca
Capreol	Randy Crisp : 705-858-2022 randycrisp47@yahoo.ca
Chelmsford	Roger Spencer : 705-855-0861
Coniston	Jim Sartor : 705-694-3337 kj_sartor@hotmail.com www.myconiston.ca
Copper Cliff	Joanne Renzoni : 705-682-0307 joannerenzoni@eastlink.ca www.coppercliffcan.ca
Donovan/Elm ouest	Lori Wall : 705-673-9015 jaime.thurston@greatersudbury.ca www.mysudbury.ca/dewcan
Garson/Falconbridge	Jon Charlebois: 705-561-0745 gfcan.joncharlebois@gmail.com
Minnow Lake	John Lindsay : 705-525-7526 can.minnowlake@gmail.com www.minnowlake.ca
Onaping Falls	Scott Sagle : 705-966-3220 ofcan@gmail.com www.mysudbury.ca/ofcan
le secteur sud	Jim Bruni : 705-523-7481 Sherri.Moroso@greatersudbury.ca http://communities.mysudbury.ca/sites/4406
Vallée Est	Denis St-Pierre : 705-969-6057 poste 204 Patricia Caine : 705-969-4834 www.mysudbury.ca/vecan
Walden	Neeljte VanRoon : 705-866-0048 Info@Walden-Can.com www.walden-can.com Annoncer des événements à : calendar@Walden-Can.com
Quartier électoral 1	Tom Murphy : 705-677-0275 http://ward1can.webs.com
Quartier électoral 12 (chapitre du Moulin à fleur)	705-674-4455 poste 2448
Quartier électoral 12 (chapitre du Nouveau-Sudbury)	Arthémise Camirand-Peterson : 705-524-9436
Quartier électoral 12 (chapitre du centre-ville)	Richard Munn : 705-585-0449

Travaillons de concert pour traverser l'hiver

La superficie de la Ville du Grand Sudbury est plus grande que celle de toute autre municipalité ontarienne. Si on déployait notre réseau routier en ligne droite, il s'étendrait jusqu'à Atlanta en Géorgie.

Le dégagement de toutes ces routes pour les services d'urgence, le transport commercial et les déplacements personnels est une tâche énorme. La Ville du Grand Sudbury peut cependant compter sur un personnel et des entrepreneurs chevronnés et engagés envers la sécurité publique, peu importe les difficultés ou les dangers que posent les conditions météorologiques.

Quand la Ville dégage-t-elle ses artères les plus fréquentées?

Quand les prévisions ou les conditions météorologiques indiquent que la neige ou la glace sont imminentes, des équipes sont affectées aux routes les plus fréquentées de nos communautés, afin d'assurer le plus haut niveau de sécurité possible au plus grand nombre possible d'automobilistes.

Les routes artérielles (à plusieurs voies et très fréquentées) et les routes de liaison (moins fréquentées, mais qui relient les artères ou les communautés) sont entretenues par les chasse-neige et les camions de sel de manière à mettre l'asphalte à nu dans 3 à 8 heures après la fin d'une tempête hivernale.

- On répand le sel pour mettre l'asphalte à nu quand la température est de zéro à moins 12 degrés Celsius.
- On répand du sable quand il fait trop froid pour que le sel agisse.
- On commence à dégager la neige quand l'accumulation atteint 5 cm (2 po).
- Les équipes continuent de chasser la neige ou de répandre le sel ou le sable sur les routes principales jusqu'à ce que la tempête finisse et que les routes soient déneigées ou déglacées.
- Les itinéraires sont établis de manière à permettre aux chasse-neige de dégager les deux voies de la route d'un bout à l'autre de l'itinéraire en 3 à 8 heures, tout dépendant de la gravité de la tempête et des conditions de la circulations.

Quelles normes s'appliquent aux rues résidentielles et aux routes rurales?

Les rues résidentielles et les routes rurales où les limites de vitesse sont moins élevées et où la circulation est moins abondante sont dégagées jusqu'au fond de neige durcie et sablées. Les équipes sont prêtes pour le déploiement 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

- Les chasse-neige commencent leur travail quand l'accumulation de neige atteint 8 cm (3 po).
- On répand le sable sur toutes les sections de la route où la glace pose un risque.
- Les équipes continuent de dégager la neige et de répandre le sable jusqu'à ce que la tempête cesse ou que l'on atteigne partout le fond de neige durcie.
- Les itinéraires sont établis de manière à permettre aux chasse-neige de dégager les deux voies de la route d'un bout à l'autre de l'itinéraire en 16 à 24 heures, tout dépendant de la gravité de la tempête et des conditions de la circulation.
- Les routes qui se trouvent au début de l'itinéraire seront dégagées au cours de la première heure des travaux. Les routes qui se trouvent à la fin de l'itinéraire pourraient n'être dégagées que 24 heures plus tard.

Quand la Ville enlève-t-elle les tas de neige?

Après une importante chute de neige, les travaux de déneigement assurent en priorité la visibilité à tous les principaux carrefours. Les secteurs commerciaux du centre-ville, les points d'embarquement des autobus scolaires et les abribus du Transit de Sudbury ont aussi la priorité.

- Après que ces endroits sont dégagés, les équipes se dirigent vers les quartiers résidentiels pour y dégager les carrefours où la visibilité est réduite et les rues qui n'ont plus qu'une seule voie.
- Le dégagement des tas de neige ne se fait pas en fonction de leur hauteur. Si un tas de neige ne nuit pas à la circulation, on le laisse en place.
- En général, les trottoirs qui bordent les rues urbaines très fréquentées sont dégagés dans les 8 à 12 heures qui suivent une tempête.
- La Ville du Grand Sudbury n'a pas la responsabilité d'enlever la neige au bout des entrées privées.

Comment vous pouvez aider avec le déneigement :

- Quand vous déneigez votre trottoir ou votre entrée, ne jetez pas la neige dans la rue ou sur le trottoir municipal. Les tas de neige dans la rue peuvent causer des accidents.
- Lorsque vous pelletez la neige de votre entrée ou trottoir, ne déposez pas la neige sur le chemin ou le trottoir public. Des bancs de neige sur les routes peuvent causer des pertes de contrôles pour les automobilistes. Les agents de la section de la conformité feront des enquêtes sur toutes les plaintes reçues. La peine maximale pour mettre de la neige sur une route publique est de 5 000 $.
- Si vous utilisez un VTT ou un camion pour chasser la neige dans votre entrée, ne poussez pas la neige de l'autre côté de la rue. Un tas de neige dû au déneigement d'une entrée privée peut nuire à la circulation et créer une nappe de glace sur la chaussée. Soyez un bon voisin. Entassez la neige sur votre propriété.

La Ville déneige-t-elle tous les points d'arrêt des autobus?

Les abribus qui servent au plus grand nombre de passagers du Transit du Grand Sudbury sont généralement déneigés le lendemain ou le surlendemain de la fin d'une tempête. Les points d'arrêt sans abribus ne sont généralement pas déneigés. Il y a environ 130 abribus et 1 300 points d'arrêt sans abribus dans la Ville du Grand Sudbury.

- On conseille aux usagers d'attendre l'autobus en un endroit dégagé à proximité de leur point d'arrêt, comme une entrée ou un passage piétonnier, si leur point d'arrêt est encombré de neige. Les autobus s'arrêteront aux endroits dégagés à proximité des points d'arrêt pour permettre aux usagers de monter ou de descendre si le point d'arrêt est encombré de neige. On demande aux usagers de faire signe quand l'autobus s'approche de manière à aider le conducteur ou la conductrice à se préparer à arrêter.

Où puis-je téléphoner si ma rue n'a pas été déneigée?

Tout dépendant de la sévérité de la tempête et de votre lieu de résidence, vous pourriez devoir attendre 24 heures avant que le chasse-neige atteigne votre rue. S'il vous plaît, faites preuve de patience. Pour savoir si votre rue est une route artérielle, une route de liaison ou un chemin rural ou résidentiel, consultez le www.grandsubury.ca ou téléphonez au 3-1-1.

Le stationnement de nuit est interdit

La Ville du Grand Sudbury rappelle à la population que **l'interdiction du stationnement de nuit dans les rues est en vigueur jusqu'au 31 mars.**

En période d'interdiction, il n'est pas permis de garer un véhicule dans tout chemin ou toute **ruelle entre minuit et 7 h.**

Il est interdit de garer les véhicules commerciaux ou les roulottes de plus de deux tonnes dans tout chemin ou toute **ruelle entre 21 h et 7 h.**

Les véhicules garés sans égard au règlement feront l'objet d'un avis de contravention. Un véhicule peut être remorqué s'il nuit aux travaux de déneigement.

La Ville du Grand Sudbury vous remercie de votre coopération en vue de garder nos rues déneigées cet hiver.

La Bibliothèque publique du Grand Sudbury : votre lieu de rencontre communautaire

Pour les jeunes, les aînés, les personnes de tout âge, une bibliothèque publique est un centre d'activités qui favorise de maintes façons la croissance intellectuelle. Une bibliothèque, c'est bien plus qu'un endroit où l'on peut faire des recherches ou trouver un bon livre. C'est aussi un endroit où faire des rencontres amicales, trouver du soutien et sentir son appartenance à la communauté.

La Bibliothèque publique du Grand Sudbury vous offre un grand choix de programmes et d'activités. Informez-vous en consultant le www.sudbury.library.on.ca, en téléphonant au 3-1-1 ou à une succursale de la bibliothèque; leurs numéros figurent dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

L'heure du conte en famille

Toutes les succursales de la Bibliothèque publique du Grand Sudbury offrent des séances de contes pour enfants présentés en français, en anglais ou dans les deux langues. Veuillez vérifier avec votre succursale pour l'horaire des activités.

Apprenez à jouer au bridge

Les jeudis du 3 février
au 31 mars à 13 h
Succursale principale
74, rue MacKenzie, Sudbury

On peut se présenter sans partenaire. Apprenez ce jeu engageant qui exerce la mémoire et qui développe le sens du partenariat.

Classes de dessin avec Pina – Niveau débutant

Les lundis du 7 février
au 7 mars à 13 h
Succursale principale,
74, rue Mackenzie, Sudbury

La trousse coûte 30 $. Huit heures d'instruction sans frais.

Soirée micro libre pour ados

Jeudi 10 février à 18 h 30
Succursale principale,
74, rue Mackenzie, Sudbury

En partenariat avec Sudbury Youth Rocks. Tout le monde est bienvenu et peut participer.

Démarrer votre propre entreprise

Joignez-vous à Nathalie Depatie du Centre régional des affaires pour en apprendre sur le démarrage de votre propre entreprise.

Succursale Lionel Rhéaume,
79, rue Main ouest, Dowling
Le mardi 8 février à 18 h.

Succursale centrale,
74, rue MacKenzie, Sudbury
Le mercredi 9 février à 18 h.

Succursale Vallée-Est,
4100, promenade Elmview, Hanmer
Le mardi 15 février à 18 h.

Succursale Normand Huneault,
3502, rue Errington, Chelmsford
Le jeudi 24 février à 18 h.

Artisanat de la St-Valentin avec Jeannie Kilgour

Le samedi 12 février à 13 h.
Succursale de Vallée-Est,
4100, promenade Elmview, Hanmer

Le coût des produits est de 20 $ et ceci inclut les instructions.

Développer un conseil avec une vision avec Andrea Shea Hudson

Les mercredis 16 et 23 février
à 18 h 30
Succursale du Nouveau Sudbury
1346, boulevard Lasalle Boulevard

Voyage virtuel au Pérou

Le mercredi 16 février à 18 h
Succursale de Valley East
4100, prom. Elmview, Hanmer

Rencontrez Jean-François Démoré, qui évoquera ses voyages au Pérou pour vous faire découvrir la culture, l'histoire et la magie de ce pays.

Initiation à la course (causerie)

Le jeudi 24 février à 18 h
Succursale principale
74, rue Mackenzie, Sudbury

Animée par The Running Room, ce panel suivi d'une séance de questions et réponses s'adresse aux personnes que la course à pied intéresse : comment commencer, l'équipement de base nécessaire, etc.

Rêveries du voyageur sédentaire

Le mercredi 2 mars à 18 h 30
Succursale principale,
74, rue Mackenzie, Sudbury
Animé par Bob Yates.

Congé de mars @ votre bibliothèque

Du 14 au 18 mars
Bientôt! – Chuck Roberts présentera son spectacle pour enfants à une succursale près de chez vous durant le congé de mars! Restez à l'écoute : notre horaire pour les activités sera affiché sur notre site ainsi qu'à toutes nos succursales.

Causerie avec Victor Sawa

Le mercredi 23 mars à 12 h 15
Succursale centrale,
74, rue Mackenzie, Sudbury

Coup d'œil sur la musique classique avec le chef de l'Orchestre symphonique de Sudbury

Les matinées de films

Succursale Earl Mumford,
15, promenade Kin, Lively
Tous les films commencent à 13 h

Le lundi 7 février - Forever Young

Le lundi 14 février - Leap Year

Le lundi 14 mars - The Boys Are Back

Le lundi 21 mars - The Terminal

Webzine littéraire à la recherche de textes locaux

Roger Nash, poète officiel de la Ville du Grand Sudbury, reçoit actuellement des soumissions pour l'édition de l'été 2011 de terra north/nord, une nouvelle revue littéraire en ligne pour les écrivains et écrivaines émergents et établis. Il s'agit d'une édition spéciale multimédia qui fait place à la création photographique et littéraire, produite en collaboration avec la Coalition pour un Sudbury habitable. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page « poet laureate » du site Web de la bibliothèque.

Savez-vous que vous pouvez télécharger des livres électroniques et sonores?

La collection en ligne de la Bibliothèque publique du Grand Sudbury compte plus de mille titres. Vous en trouverez sans doute qui vous intéresseront!

Service de recherche en ligne

Le personnel du service de consultation par courriel de la bibliothèque répondra brièvement à vos demandes d'informations factuelles dans un délai de 48 heures. On vous indiquera aussi les sources des réponses fournies. S'il n'est pas possible de vous répondre directement, on vous suggérera des sources qui pourraient vous aider à obtenir une réponse à votre question. Le personnel de la Bibliothèque du Grand Sudbury ne fournit pas des conseils d'ordre juridique, médical ou financier, mais il peut vous indiquer des sources où vous pourriez trouver des réponses à de telles questions.

Inscrivez-vous en ligne aux programmes, aux événements et aux services! Visitez le www.sudbury.library.on.ca.

Conseils pour la boîte bleue

- Placez votre boîte bleue dans un endroit visible aussi près que possible de la rue, mais non en un endroit où ils nuiront au déneigement de la rue et du trottoir. Ne mettez jamais votre boîte bleue par-dessus ou derrière un tas de neige.
- Ne mettez pas les déchets recyclables dans des sacs en plastique transparents ou dans tout autre type de sac. Les déchets recyclables mis en sac ne sont pas admissibles à la collecte. Si vous avez des déchets recyclables en trop que votre boîte bleue ne peut pas contenir, utilisez une boîte en carton et mettez-la à côté de votre boîte bleue le matin de la collecte.
- Il est permis d'utiliser un sac en plastique transparent pour le papier recyclable déchiqueté ou le polystyrène (Styrofoam®) recyclable. Mettez le papier et le polystyrène dans des sacs distincts. Veuillez noter que les billes de mousse expansée qui servent à protéger les articles emballés ne sont pas recyclables.
- La plupart des déchets recyclables doivent être mis dans une boîte bleue ou un « gros contenant bleu » à couvercle dont le format est approuvé par la Ville du Grand Sudbury. Vous pouvez obtenir une boîte bleue sans frais et un « gros contenant bleu » à coût modique par téléphone au 3-1-1 ou sur Internet au www.grandsudbury.ca.

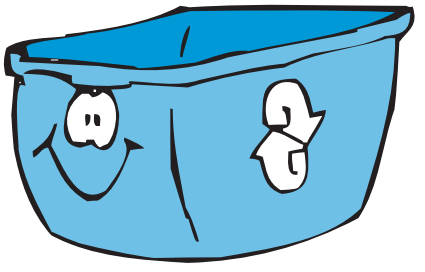

Protégeons notre environnement

Ne jetez pas les déchets dangereux à la poubelle, dans l'évier ou aux égouts. Apportez-les au dépôt des déchets ménagers dangereux où ils seront éliminés sans frais, ou appelez le Taxi toxique qui assure gratuitement la collecte à domicile.

1853, rue Frobisher, Sudbury
Ouvert ces samedis de
8 h 30 à 15 h 30.

12 février
12 mars
2, 9, 16, 23 et 30 avril
7, 14, 21 et 28 mai
11 juin
9 juillet
13 août
3, 10, 17 et 24 septembre
1, 8, 15, 22 et 29 octobre
12 novembre
10 décembre

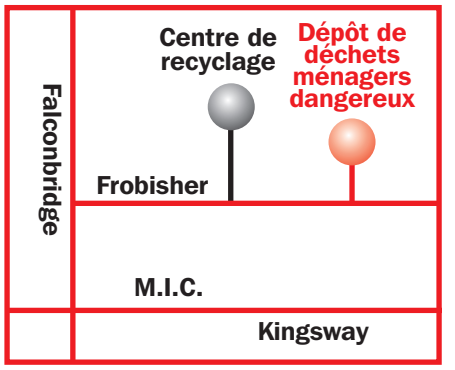

Tout déchet dangereux doit être clairement identifié et mis dans un contenant scellé. Les contenants réutilisables ne vous sont pas remis (p. ex., les contenants en plastique pour l'essence). Ne mélangez pas ensemble des produits différents. Placez les seringues dans un contenant résistant à la perforation. Les déchets commerciaux, industriels, institutionnels, pathologiques, explosifs, radioactifs ou inconnus et les BPC ne sont pas acceptés.

Utiliser le bac vert, c'est facile!

En utilisant votre bac vert, vous évitez de jeter une quantité impressionnante de déchets ménagers à la poubelle pour les convertir plutôt en compost utile. Mettez-y les déchets suivants :

- Fruits et légumes
- Reste de viande et os
- Poissons et crustacés
- Matières grasses figées et huile de cuisson
- Sauces et jus de cuisson
- Produits laitiers
- Pâtisseries et leurs ingrédients
- Pâtes et riz
- Oeufs et coquilles
- Noix et écales
- Résidu de café moulu, filtres, sachets de thé
- Moules en papier
- Papier à congélation, papier ciré et papier sulfurisé
- Papier sanitaire, serviettes en papier, tampons d'ouate (non imbibés de déchets dangereux)
- Assiettes, gobelets et contenants en papier
- Carton ciré, contenants à crème glacée
- Sucre, farine, pommes de terre, sacs à maïs soufflé

Pour les déchets compostables pour le bac vert, utilisez seulement les sacs compostables approuvés par la Ville du Grand Sudbury ou un sac en papier. Ces sacs doivent afficher un de ces sceaux :

COMPOSTABLE
Biodegradable Products Institute | US COMPOSTING COUNCIL

COMPOSTABLE
www.compostable.info

Pour la liste des sacs approuvés, consultez le www.grandsudbury.ca (mots de recherche : déchets et recyclage) ou téléphonez au 3-1-1.

Taxi toxique 705-560-9019

Si vous n'êtes pas en mesure de livrer vos déchets domestiques dangereux au dépôt, veuillez appeler le service de réponse du Taxi toxique au 705-560-9019 et demandez un rendez-vous pour le service gratuit de collecte à domicile. Veuillez laisser votre nom et le ou les numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre. On vous rappellera dans les 24 heures qui suivent. Pour des raisons de sécurité, le Taxi toxique ne fera pas la collecte des déchets si vous n'êtes pas à votre domicile.

Qu'est-ce qu'un déchet dangereux? Visitez notre site web au www.grandsudbury.ca ou téléphonez au 3-1-1 et on vous donnera une liste de produits ménagers qu'il faut éliminer de façon sécuritaire.